

Conseillère ou conseiller en orientation - Poste - Haut Saint-Maurice ⇒ Concours CSSÉ27-255

Centre de services scolaire de l'Énergie

La Tuque, Québec | 1 Poste disponible | Publié à l'externe le : 9 novembre 2026

Publié à l'interne le : 9 novembre 2026 | Expire à l'externe le : 30 juin 2027

Expire à l'interne le : 30 juin 2027

DESCRIPTION DU POSTE







Nous sommes à la recherche d'un(e) **conseiller ou conseillère en orientation pour un poste régulier à temps plein.**

Lieu de travail

Haut Saint-Maurice (La Tuque)

Date d'entrée en fonction : dès que possible

Nature du travail

L'emploi de conseillère ou conseiller d'orientation comporte plus spécifiquement des fonctions d'aide, de conseil, d'accompagnement et d'évaluation du fonctionnement psychologique, des ressources personnelles et des conditions du milieu auprès des élèves jeunes et adultes. Elle ou il intervient dans le but de développer et maintenir des stratégies actives d'adaptation afin de leur permettre des choix personnels et professionnels adaptés à leurs caractéristiques individuelles et à leur environnement, tout au long de leur parcours scolaire.

Qualifications requises

Être membre de l'Ordre des conseillers et conseillères d'orientation du Québec.

Pour plus d'information sur les attributions caractéristiques de cet emploi, veuillez consulter le Plan de classification en annexe.

Type d'emploi
Poste régulier / Temps plein

Quarts de travail :
Jour

Heures de travail :
35 h/sem.

Emplacement
Sur les lieux du travail

Salaire :
31,06 $ - 55,04 $ CAD Taux horaire

Syndiqué :
Oui

Documents requis

- **CV**
- **Diplômes / Certificats**
- **Carte membre d'un ordre professionnel**

Documents facultatifs

- **Lettre de motivation**
- **Relevé de notes**
- **Évaluation comparative des études**
- **Certificat de naissance**

Documents à consulter

Plan de classification

La Tuque étant considéré comme une région ressource éloignée, les nouveaux diplômés peuvent bénéficier d'un crédit d'impôt.
Pour plus d'informations sur ce crédit d'impôt: Crédit d'impôt pour nouveau diplômé travaillant dans une région ressource éloignée

Le personnel du CSS de l'Énergie est assujetti à la *Loi sur la laïcité de l'État* (LLÉ). Cette loi encadre la neutralité religieuse de l'État, la séparation entre l'État et les religions, ainsi que la liberté de conscience et de religion. Elle exige également que les employés travaillant auprès des élèves exercent leurs fonctions à visage découvert.

De plus, depuis l'adoption le 30 octobre 2025 de la Loi visant à renforcer la laïcité dans le réseau de l'éducation, l'interdiction du port de signes religieux est élargie à l'ensemble du personnel travaillant ou étant appelé à se présenter auprès des élèves.

En conséquence, tout le personnel du CSSÉ doit respecter les obligations prévues par la LLÉ et aucun droit acquis n'est transférable.

Le Centre de services scolaire applique un programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les minorités visibles, les minorités ethniques, les personnes autochtones et les personnes handicapées à poser leur candidature.



de nature humaine

Prérequis

Compétences requises :

- Ordre des C.O.

AVANTAGES

Horaire de jour, du lundi au vendredi

Télétravail possible

Accès au programme d'aide aux employés

Salaire concurrentiel

Congé de maladie

Conciliation travail-vie personnelle

Avancement de carrière



Formation continue



Régime de retraite



Insertion professionnelle



20 jours de vacances après 1 an de service continu



Assurances collectives